



## Petites filles et grand mere

Par **mélie31**, le **07/04/2010** à **21:22**

Bonjour,

Nous sommes 2 soeurs et avons perdu notre papa il y a presque 4ans.

Nous avons toujours été très proche de ma grand mère paternel mais depuis peu, mon oncle(le frère de mon père) a accès à son compte par procuration.

Nous sommes en conflit permanent car celui ci nous reproche l'argent que notre mamie nous donne pour les occasions.

Ne voulant pas en parler à notre grand mère qui est d'une nature anxieuse,nous voudrions savoir si nous avons des droits sur ses comptes afin de savoir si notre oncle "n'utilise"pas son argent à son insu.

Merci d'avance